

COMMUNIQUE DE PRESSE

EMPRUNT OBLIGATAIRE ORDINAIRE
PAR PLACEMENT PRIVE
DE LA COMPAGNIE GENERALE
IMMOBILIERE S.A DU 08 JUILLET 2019
REVISION DU TAUX FACIAL DES
OBLIGATIONS DE LA TRANCHE « B » :
TAUX REVISABLE NON COTÉE



COMPAGNIE GENERALE IMMOBILIERE
GROUPE CDG

Conformément aux dispositions du PV du conseil d'administration du **24 Juin 2019** arrêtant les caractéristiques de l'emprunt obligataire ordinaire par placement privé de la Compagnie Générale Immobilière S.A du 08 Juillet 2019, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « **B** » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du **08 Juillet 2024** est le suivant :

TRANCHE B

Maturité	6 ans
Prime de risque	220 pbs
Taux plein monétaire des Bons de Trésors 52 semaines calculé sur la base des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor tel que publiée par Bank Al Maghrib le 01/07/2024	2,84 %
Taux d'intérêt facial révisé	5,04 %